
Sorbonne II : le domaine universitaire de Paris-Nanterre.

Numéro d'inventaire : 1979.31303

Auteur(s) : Christian Rivière

Type de document : article

Éditeur : Education et Gestion

Date de création : 1968 (restituée)

Description : 4 feuilles imprimées.

Mesures : hauteur : 242 mm ; largeur : 160 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Établissements d'enseignement supérieur

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Nanterre

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7

ill.

Lieux : Hauts-de-Seine, Nanterre



Conversation au cours du trajet, vers Nanterre.
Photographie tirée du film *la Chinoise*, de J.-L. Godard. (Parc-Film.)

SORBONNE II

le domaine universitaire de PARIS - NANTERRE

Le 16 mars 1652, la reine Anne d'Autriche posait la première pierre du nouveau séminaire de Nanterre. L'institution prenant une certaine importance en enseignant les humanités, l'université de Paris, jalouse de ses prérogatives, lui intentait, au Grand Conseil, un procès qu'elle devait perdre.

Ce fait divers est maintenant — trois siècles plus tard — bien effacé par l'édification d'un ensemble universitaire important. Planté dans un décor où règne encore un certain nombre de chantiers (métro R.E.R., autoroute A14, H.L.M., etc.), le domaine s'établit sur un terrain de 32 hectares avec, dans le lointain, comme toile de fond, le mont Valérien, un des hauts lieux de la Résistance.

Ce terrain, naguère occupé par un établissement militaire, fut cédé par paliers successifs, à partir de novembre 1963, par le ministère des Armées, au ministère de l'Education nationale. Il se trouve sur le périmètre de l'établissement public pour l'aménagement de la Défense (E.P.A.D.) qui a pour mission de transformer cette banlieue morne et désordonnée, en l'un des plus importants centres culturels et commerciaux du Paris de l'An 2000.

Le projet d'aménagement prévu pour décongestionner le Quartier latin doit comprendre trois établissements :

— Une faculté des lettres et sciences humaines ;

Extrait de Education et Jeunesse - n° 12, 1968

Droit administratif et sciences administratives

Georges Langrod,

*Directeur scientifique
au Centre national de la recherche scientifique, Paris.*

Nous avons le plaisir de publier le rapport présenté par M. Langrod au septième Congrès mondial de l'Association internationale de science politique qui s'est tenu à Bruxelles du 18 au 23 septembre 1967.

Nous remercions M. Langrod de l'aimable autorisation qu'il a bien voulu donner à la revue de publier son texte.

La faculté de Droit vue du Panthéon. (Photo INAS.)



